

LA VIE QUOTIDIENNE EN VENDÉE SOUS LA RÉVOLUTION ne nous renvoie pas aux seuls événements dramatiques des années 1793 et 1794, mais bien à toute la décennie révolutionnaire, marquée d'abord par la montée de tensions, et finalement par la façon dont elles persistent au lendemain de la guerre civile. Celle-ci ne dura effectivement pas même deux années pleines, trois tout au plus si on l'étend jusqu'à la capture de Charette, mais tout ce qui caractérisait la guerre de Vendée avait déjà disparu durant l'hiver 1795, car aucune « rébellion » ne marqua plus jamais autant la vie quotidienne.

C'est bien cette dernière que nous décrit ici Emmanuel François à Saint-André-Goule-d'Oie, de 1796 à 1799, au fil des rapports décennaires de l'administration de canton dont il nous livre les détails si vivants. Certes, une impression de ruines et de désolation s'impose dans ce bocage rudement atteint. La victoire apparente de la République permettait cependant au mieux à ses rares partisans de chercher à s'y imposer, mais dans un dénuement accablant. Comment administrer quand on ne disposait même pas de papier ? Ce fut l'une des raisons qui retardèrent la reprise de l'état civil. Toutefois, une fois celui-ci rétabli, la population continua pourtant à le boudier, tout comme elle désertait les manifestations officielles, ainsi le 21 janvier, celle de « l'anniversaire de la mort du dernier roi des Français ». Elle demeurait par ailleurs fidèle à sa pratique religieuse, allant prier à l'église chaque dimanche, y imposant sa présence au nouveau propriétaire de l'édifice, détenteur légal mais prudemment discret, s'y rendant même encore après la déportation du curé. Ce dernier était un rescapé des années de grande persécution, mais il fut poursuivi sous le Directoire pour avoir refusé de prêter un nouveau serment, dit « de haine ». La haine, jusque dans les mesures législatives, marquait profondément l'outrance révolutionnaire mais répugnait à tous ceux qui n'étaient pas gagnés à l'idéologie dominante. Si, dans ces conditions, le Directoire ne survécut que contre les urnes en fomentant des coups d'État à chaque déception électorale, il en fut de même dans le canton de Saint-Fulgent, où coups de force et tripatouillages électoraux étaient nécessaires pour écarter des responsabilités ceux que le pouvoir ne jugeait pas assez fiables. C'est donc bien le parti révolutionnaire qui dominait la Vendée durant toute cette dernière décennie du XVIII^e siècle, même si ses factions s'y disputaient le pouvoir. La guerre paraissait ne lui avoir servi qu'à confirmer son obsession complotiste, et le retour à l'ordre ne lui fit reconnaître aucune responsabilité ni susciter aucun remords. Plus grande avait été l'horreur, plus il semblait difficile de s'en désolidariser. Mais qui étaient donc ces Bleus dominateurs ?

Dominique Tétaud nous en offre un observatoire privilégié en s'intéressant aux médecins et chirurgiens issus du canton de Rocheservière. Nombreux, ils s'engagèrent majoritairement au service de la République, et certains étaient proches de conventionnels terroristes, ou étaient même de leurs familles. Ce milieu aux idées « avancées » poussait au renversement révolutionnaire sans avoir conscience que, s'il en profitait, une large partie de la population, médusée et laissée-pour-compte, le regardait avec une hostilité et une exaspération croissantes. En témoigna l'explosion de violence de mars 1793, qui se traduisit par l'assassinat de près d'une trentaine de patriotes sous l'arbre... de leur Liberté. La liquidation subite de toutes les autorités révolutionnaires, qui fit l'originalité de toute la Vendée, ne laissait d'autre issue aux plus engagés que de fuir rapidement à Nantes. Il ne leur était en tout cas plus possible de confondre le peuple souverain et la population hostile, tandis qu'une radicalisation des esprits condamna peu à peu cette dernière à l'anéantissement, qu'il s'agît de

Vendéens anonymes ou même de voisins de Rocheservière. Ainsi les réfugiés participèrent-ils plus ou moins marginalement aux épurations, à Nantes même, à Fontenay, chez eux aussi où certains retournèrent guider des colonnes militaires. « Rocheservière n'existe plus, reconnu plus tard le docteur Guitter, l'insurrection de la majorité de ses habitants en a nécessité l'incendie. » Ce constat fataliste d'un minoritaire rejoint curieusement les conclusions d'un ouvrage consacré aux patriotes en Vendée militaire par Xavier Maudet et Bernard Aumond, dont Philippe Candé rend compte ici : c'est par pudeur qu'on a cherché à reporter la responsabilité du massacre de la population sur des révolutionnaires extérieurs à la région ; la part qu'y ont pourtant prise certains Bleus de Vendée paraît avoir été déterminante.

Contrairement à l'idée reçue, la Vendée a donc bien été aussi une terre révolutionnaire, voire ultra-révolutionnaire. Ce facteur doit entrer en ligne de compte dans les causes de l'explosion de 1793, dans celles du refus de tout compromis par les autorités, comme dans celles de la perpétuation d'une société profondément clivée. Certes, accrochée à ses privilèges, la noblesse avait maintenu une discrimination devenue insupportable et suscité dans la bourgeoisie autant de haine que de désir de renverser l'ordre établi. Ces deux classes tendaient à se rapprocher ; leur éducation les éloignait du populaire autant l'une que l'autre. Ainsi, chirurgiens et médecins de Rocheservière avaient fait de bonnes études, ces derniers s'étant même lancés dans des thèses osées de psychiatrie, soutenues à la prestigieuse faculté de Montpellier. La formation intellectuelle de cette nouvelle élite est ici parfaitement illustrée par la bibliothèque de Dominique Dillon, dont Jean Artarit nous commente l'inventaire dressé en 1806. On sait le parcours de ce petit curé de campagne (celui du Vieux-Pouzauges), devenu député aux États généraux et aussi outré qu'il s'était montré répressif vis-à-vis des protestants. En 1793, il présida l'administration du département à partir de l'été, bien en phase avec la répression aveugle qui s'abattait sur le pays, il abdiqua la prêtrise et professa un athéisme militant. À nouveau député sous le Directoire puis sous le Consulat, il laissa à sa veuve et à sa fille une bibliothèque de 77 titres particulièrement bien choisis. Elle témoignait autant de l'extraordinaire soif intellectuelle des Lumières, que de la liberté de pensée de son époque, ouverte sur le monde, interrogeant les religions et les systèmes politiques jusque dans leurs fondements. Mais de là à favoriser ce qui tourna au cauchemar ? Peut-être reconnaîtra-t-on dans une gravure reproduite ici et qui illustre la première édition de *La nouvelle Héloïse*, un penchant à l'excès ouvrant la voie à des dérives dont aucun philosophe ne saurait être tenu responsable, en dépit de la paternité que leur accordèrent volontiers les révolutionnaires par la suite. Rousseau, idéalisé en dieu antique d'aspect juvénile, y est représenté en train de peindre, sous l'inspiration du génie et de l'amour. Devant lui se dresse une allégorie de la nature, dont la présence semble le dominer tant il est écrasé sur son siège, tandis que nous précise le commentaire du graveur – « imitant la nature, il la peint beaucoup plus grande qu'elle n'est ».

On retiendra enfin que le quotidien des Vendéens, fortement marqué par les accidents politiques, la guerre, l'anarchie, le feu des passions jusqu'au fond des villages, a connu des manifestations de vie qui l'ont emporté sur les forces mortifères. Les chefs vendéens ont eu un temps l'intention d'organiser le pays qu'ils avaient libéré des organes de l'État révolutionnaire – comme le rappelle ici la présentation par Cyril Longin des règlements de Charette acquis par les Archives. Bien plus fondatrice paraît avoir été la retenue des Vendéens dans l'exercice de la violence, épargnant en particulier toujours les femmes, rappelle avec force Philippe Candé. A-t-on assez mesuré le faible nombre de vengeances exercées par des particuliers sur les meurtriers de leurs familles ?

À vrai dire, au sein même d'un milieu révolutionnaire particulièrement aveugle, certains étaient traversés de doutes. En témoigne ici le cas de Fayau-père, dont un fils, conventionnel, était des pires terroristes, et deux autres, médecin et chirurgien, des épurateurs. Fait lui-même prisonnier par les Vendéens en 1793, libéré en septembre, il gagna Nantes où il refusa d'accabler la femme d'un des insurgés de Rocheservière, quand on voulut le faire témoigner contre elle. Le mari avait pourtant participé aux assassinats perpétrés sous l'arbre de la Liberté, au premier jour du soulèvement. De façon assez générale, et sans renier son passé, le milieu médical révolutionnaire de Rocheservière s'accommoda par la suite du Consulat et de l'Empire, pendant lesquels certains de ses membres devinrent magistrats, ne cachant donc pas leur ralliement. Avaient-ils trahi leur foi républicaine ? Ils paraissaient plutôt apporter au régime impérial une caution, la preuve que l'Empire avait réuni les partis, fait taire leurs querelles tout en respectant les personnes, et rouvert enfin un horizon à la vie en société.

Plus étonnante encore est la vitalité manifestée par la dame de Linières, et dont Emmanuel François témoigne à la fin de son étude. La châtelaine locale était une très jeune aristocrate. Miraculeusement rescapée deux fois de la mort dans des conditions rocambolesques, d'abord au massacre du Mans puis aux noyades de Nantes, elle profita de sa liberté recouvrée pour refaire sa vie avec un jeune homme issu d'un milieu très révolutionnaire, pour racheter le château devenu bien national, et finalement pour divorcer du mari émigré qui l'avait abandonnée à un malheur très présent, afin de servir une cause bien lointaine.

Michel Chatry clôt ce dossier sur la vie quotidienne en Vendée par une étude de la correspondance du préfet Dupin avec le curé de Cirières, Brion, principal opposant au concordat dans le Bressuirais. La défense de la religion avait en effet été l'étendard de l'insurrection, puis la tolérance du catholicisme était devenue la pierre angulaire de toute pacification. On a dit la fidélité au culte à Saint-André-Goule-d'Oie, même en l'absence de prêtres, et quand, en 1797, le refus du serment de haine avait à nouveau suscité une persécution religieuse. Bonaparte, en négociant un concordat, avait cherché autant à pacifier la Vendée qu'à éteindre la question religieuse en France. Signé et ratifié durant l'été 1801, le concordat n'entra en application, diocèse après diocèse, qu'une fois l'installation du nouvel évêque faite, et même une fois la réorganisation du diocèse arrêtée de concert avec le préfet, ce qui dura jusqu'au 31 janvier 1804 en Deux-Sèvres. Loin d'être de fidèles chrétiens, les préfets des régions insurgées, en excellents représentants du nouveau pouvoir, surent rompre avec l'idéologie révolutionnaire et faire preuve d'une très grande prudence, de réalisme comme aussi de fermeté. Le préfet Dupin déploya ainsi des trésors de patience et de diplomatie pour amadouer le prêtre qu'il avait identifié comme un chef possible d'une dissidence. Si ses efforts furent vains, c'est que son interlocuteur – encouragé par l'hostilité au concordat de l'ancien évêque – préféra rester fidèle à une cause devenue à son tour idéologique, quitte à refuser la volonté du pape et à entraîner des paroissiens dans une Petite Église rapidement condamnée à la marginalité.

En renversant brutalement l'ordre révolutionnaire établi, l'insurrection vendéenne ne manifestait pas la supériorité d'un éventuel programme, mais seulement l'exaspération générale devant l'inanité du jeu politique, réservé alors à de petits groupes coupés de la vie réelle et devenus oppresseurs. Le génie de Bonaparte fut sans doute de l'avoir compris, tandis que royalistes et républicains continuèrent longtemps à imaginer qu'une population militante habitait la Vendée et demeurait disponible à l'aventure, celle de la cause ou celle d'un complot. Le Consulat ne fit pourtant que consolider une pacification déjà acquise en grande partie en 1795, qui permit à la vie quotidienne de reprendre

étonnamment son cours en faisant très rapidement surgir un pays plus fort et plus typé qu'auparavant, mais c'est une autre histoire...

*

* *

Le numéro des *Recherches vendéennes* que vous avez entre les mains comprend encore le recueil des communications relatives à la conservation du patrimoine religieux, qui ont été données au colloque de novembre 2024 organisé par notre Société avec la commission diocésaine d'art sacré, l'ICES et la conservation des Antiquités et objets d'art, dans la mouvance des États généraux du patrimoine religieux qui accompagnaient la réouverture de Notre-Dame de Paris. La partie relative au patrimoine religieux de la Vendée fera l'objet prochainement d'une publication particulière de notre Société. Comme à son habitude, notre revue propose aussi des études isolées, ici au nombre de quatre, une histoire du château de la Cantaudière et de sa restauration ; une autre des sociétés de vétérans de la guerre de 1870, dont le souvenir se perpétue par les drapeaux de leurs sections ; une réflexion sur le rôle des Vendéens dans le sauvetage des Juifs de Vendée, par l'auteur d'un ouvrage consacré à leur destin pendant la Deuxième Guerre mondiale ; enfin un retour sur l'origine du droit de l'Environnement, curieusement né à La Roche-sur-Yon par le caprice d'un ministre de passage. Cette livraison maintient également des publications de documents, anecdotiques ou plus révélateurs de leur époque et de leurs auteurs, comme le testament de Mgr de Barillon (1699). Le dossier de comptes rendus est assez fourni, tandis que la rubrique des actualités patrimoniales propose à nouveau de véritables articles, l'un sur les règlements de Charette, acquis par les Archives, un autre sur l'intérêt porté aux œuvres de femmes dans les critères de protection au titre des monuments historiques, le dernier sur l'avancée du dépouillement du cadastre napoléonien, parcelle par parcelle, dans le département.

Thierry Heckmann